Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische

Zeitschrift = International theological review

Band: 15 (1907)

Heft: 59

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

THÉOLOGIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

* L'allocution de Pie X aux cardinaux (15 avril 1907). — D'après la traduction française publiée dans le « Demain » du 26 avril dernier, S. S. aurait dit aux cardinaux:

A propos des « persécutions » dont les « vénérables frères » sont l'objet en France: « Il est avéré une fois de plus que les persécutions sont comme les vagues de la mer qui, se brisant sur les écueils, purifient les persécutés, s'il est nécessaire, de la fange qui les souillait. » — Donc il y avait de la fange qui souillait l'épiscopat et le simple clergé. Pie X l'avoue, mais il ne montre pas comment le simple clergé et l'épiscopat sont purifiés par le fait qu'ils ont toujours la jouissance des églises et des presbytères, moyennant de légères formalités. Il n'y a là aucune purification visible. — Le pape exalte le dévouement du clergé qui lui reste uni. Peut-être exagère-t-il ce dévouement; peut-être ne sait-il pas que les évêques en général sont très mécontents de la cour de Rome, et que, s'ils subissent son joug, c'est simplement parce qu'ils n'ont pas la force morale de le secouer. C'est le «dévouement» des esclaves qui rongent leur frein; rien de plus.

Puis, en ce qui concerne les ecclésiastiques qui élaborent la nouvelle théologie en dépit de l'obscurantisme romain, il dit: « Ne sont que trop rebelles ceux qui professent et répètent, sous des formes subtiles, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme, sur le retour au pur Evangile, c'est-à-dire à l'Evangile débarrassé de sa frondaison, comme ils disent, des explications de la théologie, des définitions des conciles, des maximes de l'ascétisme; sur l'émancipation de l'Eglise, à leur manière nouvelle, sans se révolter pour n'être pas mis dehors, mais néanmoins sans se soumettre pour ne point manquer à leurs propres convictions; enfin sur l'adaptation aux temps en toutes choses, dans la manière de parler, d'écrire et de prêcher une charité sans foi, toujours tendre pour les mécréants, mais qui ouvre à tous la voie de la ruine éternelle. Vous voyez, vénérables frères, si nous, qui devons défendre de toutes nos forces le dépôt

qui nous a été confié, nous n'avons pas raison d'être anxieux en présence de cet assaut qui ne constitue pas une hérésie, mais le résumé et le suc vénéneux de toutes les hérésies, qui tend à miner les fondements de la foi et à anéantir le christianisme. Oui, anéantir le christianisme, parce que, pour ces hérétiques modernes, la sainte Ecriture n'est plus la source sûre de toutes les vérités concernant la foi, mais un livre ordinaire. L'inspiration se réduit pour eux aux doctrines dogmatiques, entendues à leur manière, et, pour un peu, ils ne feraient pas de différence avec l'inspiration poétique d'Eschyle et d'Homère. L'Eglise est le légitime interprète de la Bible; elle est toutefois sujette aux règles de la science critique qui s'impose à la théologie et la rend son esclave. Pour la tradition, tout est relatif et sujet à des mutations, et, par suite, l'autorité des saints Pères est réduite à rien...>

Ces griefs doivent être ainsi rectifiés: 1º Ce que les newmanistes actuels enseignent sur l'évolution des dogmes, est, en effet, monstrueux au double point de vue de la théologie la plus élémentaire et du dogme catholique; mais qui a pratiqué cette évolution avant que Newman l'eût érigée en théorie? Rome même, en fabriquant ses nouveaux dogmes au mépris de la tradition catholique. — 2º Le pape prétend que les théologiens en question veulent débarrasser « l'Evangile de sa frondaison ». Il se trompe. Les erreurs qu'ils démasquent et que Rome a en partie transformées en dogmes, ne sont pas une frondaison de l'Evangile, mais une corruption de l'Evangile; la frondaison sort de l'arbre, tandis que les erreurs en question ont été entées sur l'arbre sans sortir aucunement de lui; ce sont des erreurs antiévangéliques et antichrétiennes. — 3° Le pape se dit obligé de défendre le dépôt qui lui a été confié. De quel dépôt veut-il parler? Le dépôt confié par le Christ à l'Eglise, oui, il devrait le défendre, mais voilà des siècles que les papes le violent à qui mieux mieux. S'il veut parler du dépôt que lui a légué son prédécesseur immédiat, il se trompe: car c'est un dépôt depuis longtemps avarié, et il devrait le répudier pour reprendre le premier, celui du Christ. — 4º Pie X avoue qu'il y a dans son Eglise romaine des ecclésiastiques et des fidèles qui enseignent « le résumé et le sucde toutes les hérésies. Donc son Eglise romaine est en partie hérétique. Où est dès lors la pureté dont elle se vante dans les grandes occasions? Comment son infaillibilité est-elle impuissante à l'en préserver? — 5° Le pape se prend pour «l'Eglise», et de plus, il ne veut pas être soumis « aux règles de la science critique »; il trouve que c'est de l'esclavage, et que c'est lui qui doit réglementer la critique. Quelle méprise! L'Eglise n'a aucun droit contre la science; et ce qui sauverait le pape (s'il pouvait être sauvé), ce serait précisément la science, parce que c'est elle qui lui ferait évacuer tous les poisons que la papauté s'est inoculés depuis des siècles, aveuglée par son ignorance, par son ambition et par sa cupidité. — 6° Le pape se plaint que les théologiens en question ne respectent plus les saints Pères. Il se trompe gravement. Ces théologiens citent à l'appui de leurs doctrines des textes des Pères; de ce que le pape ignore ces textes, il ne résulte pas qu'ils n'existent pas. Ils sont là et ils prouvent que les papes, en les violant, ont violé la tradition catholique.

Telles sont les graves méprises de l'Infaillible. En outre, il presse les évêques de s'unir à lui pour combattre « les semeurs de zizanies ». Mais le premier semeur de zizanie, c'est la papauté. Le devoir des vrais évêques catholiques est donc de s'unir entre eux pour le combattre et pour réfuter ses erreurs. De plus, il leur rappelle « la très haute obligation qu'ils ont assumée de l'aider dans le gouvernement de l'Eglise ». Ce bon pape ne voit plus qu'une chose: son gouvernement, sa tiare, sa prétendue autorité. Pour lui, tout est là; c'est là toute l'Eglise. Il oublie qu'il n'est qu'un évêque, un simple surveillant; que la surveillance n'est pas une autorité; qu'il n'y a d'autre autorité dans l'Eglise que celle de son chef, J.-C.; que c'est à l'Eglise à s'administrer elle-même, conformément aux préceptes et aux enseignements de son chef, J.-C. Il oublie donc la juste notion de l'Eglise, et il croit que, parce qu'on l'appelle pape, il peut l'altérer à son gré. Son infaillibilité est notoirement dans l'erreur.

* En Italie. — Les catholiques-libéraux comprennent enfin que le Vatican leur a fait jouer jusqu'ici un rôle de dupes; qu'il ne songe qu'à sa politique et qu'à assurer les avantages du haut clergé contre ceux du bas clergé et des fidèles. Le récent Congrès tenu à Florence s'est prononcé pour la reconnaissance définitive de l'unité italienne et pour l'abandon clair et net du pouvoir temporel du pape. Réclamer l'impossible et même le nuisible, c'est perdre son temps et ses forces; il y a mieux à faire. — L'abbé Murri s'est prononcé, dans le Rinnovamento, contre le cléricalisme, qui n'est à ses yeux qu'une politique rétrograde et non une religion. Il veut rendre à la religion catholique sa popularité et sa vie, en combattant le cléricalisme. Le haut clergé s'est naturellement dressé contre lui et a fulminé une condamnation contre le Rinnovamento. — Pie X, dans un entretien avec l'évêque de Bayonne, a condamné le modernisme, nouvelle hérésie! toujours ancienne et toujours nouvelle! Le brave pape entend par modernisme le réveil des laïques et des fidèles, la revendication de leurs droits contre la tyrannie idiotisée des évêques. Le pape flatte les évêques et les évêques flattent le pape. Enfin quelques laïques, même en dehors du Sillon, commencent à voir clair. Espérons que les Fogazzaro auront quelque courage pour défendre leur pays et leur Eglise contre la camarilla. — On connaît aussi l'anathème lancé contre MM. Edouard Le Roy et Guillaume Herzog, coupables l'un d'attaquer la notion du dogme, l'autre la conception miraculeuse de Jésus. C'est la prohibition de la Revue d'histoire et de littérature religieuses, où écrivent habituellement MM. Loisy et Lejay. — Décidément, la papauté tend trop la corde; elle pourrait bien casser plus tôt qu'on ne pense. Dernièrement la «Rassegna Nazionale» ne craignait pas de prendre la défense du Père Tyrrell; la «Nuova Parola» de Rome, de glorifier la maternité contre la virginité monastique et de déclarer que le prétendu dogme de l'immaculée-conception était «un défi aux idées et à la morale modernes». Ce n'est qu'un commencement. Attendons la suite.

* Aveux du P. Jules Doizé sur la fiscalité pontificale. — Dans une substantielle étude sur les finances du saint-siège au temps d'Avignon, parue dans les « Etudes » du 20 mai et du 5 juin dernier, ce Père dit (p. 483-484): « Quelque grands profits que le Saint-Siège tirât des annates, je ne crois pourtant pas qu'ils fussent une source aussi abondante de richesse que les vacants. Tous les bénéfices qui venaient à vaquer en cour de Rome, se trouvaient à la nomination du pape et pour cette raison devaient l'annate. Mais avant les fructus primi anni, ils payaient les fructus medii temporis, c'est-à-dire que Rome, pendant la durée de la vacance, en touchait intégralement les revenus. Vrai droit de régale papale, à l'imitation de la régale que percevaient les souverains de France et qui alluma mainte discussion entre les deux cours. Le profit qui revient de cette pratique est énorme. La qualité souveraine, l'allure seigneuriale, les goûts luxueux, les dépenses somptuaires des papes et principalement de ceux qui régnèrent en notre pays; l'organisation administrative, religieuse et temporelle de l'Eglise avec ses infinies ramifications; les intérêts généraux de la chrétienté, les projets de croisade, dont la plupart, il faut le reconnaître, furent sans aboutissant, créaient des besoins sans limite et absorbaient des sommes considérables. Pour se les procurer, les papes n'imaginèrent rien de mieux que de multiplier les Vacants par des réserves de plus en plus nombreuses. Déjà Clément IV et Boniface VIII, puis Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Urbain V, Grégoire XI et leurs successeurs de Rome ou d'Avignon introduisaient dans le Corpus ou dans les ordonnances de la chancellerie les détestables principes de ce régime abusif. Urbain V, plus hardi que tous les autres, avait décrété la réserve universelle des gros bénéfices. Ces lois, ces captiosi laquei, selon l'expression d'un contemporain, formaient les mailles d'un filet qui en laissait échapper le moins possible. Il faut avouer qu'en s'attribuant

les nominations aux évêchés, aux abbayes et même aux bénéfices mineurs, les papes se laissaient guider beaucoup plus par des vues d'avantages temporels que par le souci du spirituel. On peut prendre la liberté de le dire, puisque des Saints n'hésitèrent pas à dénoncer ce criant abus, et que des chefs de l'Eglise ne crurent pas manquer au respect dû à leurs prédécesseurs en révoquant des dispositions qu'ils qualifiaient de scandaleuses.

Et encore. Les papes ont exercé un prétendu droit de dépouilles sur tous les clercs dont les bénéfices étaient à leur nomination (p. 639). Le P. Doizé n'hésite pas à confesser que les commissaires pontificaux, dans l'exercice de ce prétendu droit, ont commis des erreurs et des injustices, et que les papes auraient défendu le patrimoine ecclésiastique aussi efficacement en le laissant aux églises locales, au lieu de l'attribuer à leur trésorerie d'Avignon (p. 640). De plus, sous prétexte qu'ils avaient le droit de visiter les évêques et d'être hébergés par eux, les papes, même lorsqu'ils ne les visitaient pas, se faisaient payer ce qu'ils estimaient que les évêques auraient dépensé si la visite avait eu lieu. C'est ce qu'on appelait le droit de e procuration » (p. 641). En outre, les papes s'adjugeaient, sous le titre de décime, le dixième des revenus des évêques et des curés. Ce n'est pas tout. Il y avait encore un denier d'amour, qu'on appelait « les subsides caritatifs »: offrandes volontaires, en ce sens que le montant n'en avait rien de fixe, mais n'en était pas moins exigible par le pouvoir discrétionnaire des collecteurs; caritatives par antiphrase, puisque ceux qui les recueillaient tenaient en main les foudres ecclésiastiques et savaient s'en servir (p. 643). Autre détail. Pour transmettre le numéraire à la Chambre apostolique, il fallait souvent le changer. Or, dit le P. Doizé, « une descente de justice ayant été opérée à l'improviste dans les boutiques des changeurs avignonnais, il se trouva que, sur 43 d'entre eux, 36 se servaient de balances et de poids frauduleux » (p. 647).

Fraudes, exactions, vols, tels étaient les gestes de ces personnages, dans ce milieu papal qui osait se donner comme représentant la religion! On ne levait pas l'impôt légitime, on pressurait les malheureux bénéficiers. Les protestations sont générales. A Constance et à Bâle, elles se font jour; mais Rome vivait de ces crimes et elle écarta toujours la réforme (v. p. 654). — Il est bon que de telles choses soient rappelées.

* Notre-Dame de Lorette. — On sait que M. l'abbé Ulysse Chevalier a publié un volume pour montrer que l'authenticité de la Santa Casa est dénuée de tout fondement historique. Grand scandale chez les partisans de la légende! Un catholique-romain écrit à ce sujet dans Demain (du 3 mai): «Soyez bien persuadé que la cause

de la Translation de la Santa Casa est une cause perdue. Il faut en faire son deuil. On ne trouvera aucun document concernant cette translation, antérieur à 1472, époque à laquelle Teremano a forgé de toutes pièces cette légende; tous ceux qu'on apporte antérieurs à cette date, ou ne concernent en aucune façon le miracle de la Translation, ou bien sont l'œuvre de quelques faussaires. Dans cette circonstance et dans d'autres analogues, le rôle des journalistes catholiques est d'initier lentement, prudemment la masse des fidèles aux résultats des recherches de la science, et non de tenter encore, à l'aide de faux arguments et sous prétexte de bon esprit, de soutenir et de défendre des croyances erronées auxquelles l'Eglise et la piété n'ont rien à gagner. » — Ce texte est curieux, en ce qu'il montre combien il est difficile de rectifier les erreurs et de supprimer les mensonges accrédités depuis des siècles comme des vérités dans l'Eglise romaine. Quelle timidité en plein XXº siècle! Et le mensonge de N. D. de Lorette n'est qu'un entre des milliers!

- * Nouveau spécimen de Mariolâtrie. M. le professeur E. Commer enseigne, dans son De Matris Dei munere (Vienne, 1906), les cinq propositions suivantes: 1. Le nom de sacrement convient aussi à la mère de Dieu; 2. Marie ne signifie pas seulement la grâce, elle la donne; 3. La mère de Dieu est donc un sacrement de l'Eglise et même un sacrement d'ordre supérieur (sacramentum majus); 4. A ce titre, Marie renferme en elle, à un degré éminent, la grâce propre des sept autres sacrements; 5. La mère de Dieu produit en quelque façon la grâce. On se demande, dès lors, à quoi bon les autres sacrements et même à quoi bon le Christ, puisque Marie suffit pour produire et donner la grâce!
- * Une nouvelle opinion sur les «Fausses Décrétales». M. Colmant, dans une étude sur « Les Actes de l'abbaye de Marmoutiers jusque vers le milieu du XIIº siècle», s'exprime ainsi: « Les Fausses Décrétales sont un document tourangeau du milieu du IXº siècle. Elles n'émanent pas de la province de Mayence ni de celle de Reims (comme on le croit communément). Leur lieu d'origine ne peut être non plus le Mans. Elles appartiennent à la province de Tours et concernent l'affaire d'Actard, évêque de Nantes, clerc tourangeau d'origine, chassé de sa cité épiscopale par Noménoé, vers le mois de septembre 850. Elles visent accessoirement le cas des évêques bretons déposés en 848, et c'est pour fournir un appui à ceux-ci qu'Actard aurait commencé ses falsifications, avant même d'avoir été expulsé... Les Capitula Angilramni, censés émanés du pape Adrien Ier, dateraient peut-être seulement, sous leur forme actuelle, de 868, après la mission d'Actard

auprès du pape Adrien II. Les Fausses Décrétales pourraient, avec une très grande vraisemblance, être attribuées à Actard lui-même. »

— A examiner.

* Cours sur les philosophies médiévales. — Des cours sont institués et même une Société est fondée, dans le but de mettre au clair ces philosophies, je devrais plutôt dire les théologies, dites scolastiques, qui en sont les inspiratrices. Le sujet est déjà fort éclairci, du moins pour les esprits indépendants; mais comme Léon XIII a voulu jeter un défi à la science et à la philosophie modernes, et comme l'esprit de parti et le fanatisme de quelques-uns de ses adhérents veulent pousser à bout ce défi maladroit, il est bon que des hommes courageux et de bonne foi comme M. Picavet reprennent ab ovo l'examen des questions. Les lecteurs de la Revue connaissent déjà son Esquisse (avril 1907, p. 401 à 404). Puisse l'Histoire générale qu'il nous promet, remplir ce but! Puisse-t-il fixer avant tout les dates de ce qu'il appelle moyen âge, et dire nettement s'il le fait commencer au VIº siècle, ou au IXº, ou au XIº! Qu'il se mette alors à l'œuvre suivant sa décision, et qu'il retranche toutes les inutilités et même les longueurs. Je comprends une introduction substantielle établissant le bilan philosophico-théologique présenté par l'antiquité chrétienne au tout premier moyen âge; mais je ne comprends pas l'histoire détaillée que l'auteur en veut faire « du 1er siècle avant J.-C. aux Antonins, puis des Antonins au concile de Nicée, puis de ce concile à la fermeture des écoles d'Athènes en 529, enfin de 529 à la Renaissance carolingienne. C'est sortir du sujet, ou plutôt c'est ne pas y entrer.

Puisse également l'auteur réussir à mettre un peu de clarté dans la confusion qu'est le moyen âge! Puisse-t-il rétablir la distinction du vrai dogme chrétien et des systèmes théologiques de toute nature qu'on a greffés sur lui et qu'on a même fait pénétrer en lui! Car c'est bien là l'erreur fondamentale que le moyen âge a commise: confondre le dogme divin et la théologie humaine, imposer celle-ci au nom de celui-là, torturer les prétendus hérétiques qui voulaient reprendre celui-là et repousser celle-ci. On connaît le triste triomphe de Rome, triomphe que Léon XIII et le parti ultramontain ont voulu et veulent encore solidifier, mais qui n'en est pas moins condamné déjà par notre philosophie et nos sciences. Espérons que M. Picavet et ses collaborateurs remettront les choses au point et vengeront à la fois le dogme chrétien, l'esprit humain et notamment l'esprit français, de toutes les déviations que l'ambitieuse politique des papes a imposées à des théologiens trop dociles et trop naïs.

Nous serons heureux de mieux connaître les résultats du courant aristotélicien, du courant platonicien et surtout du courant plotinien, qui semble avoir frappé davantage le savant auteur.

- * Les erreurs de Baronius. Que Baronius se soit trompé comme historien et comme théologien, c'est ce que les ultramontains commencent à avouer chaque jour un peu plus. A propos d'un ouvrage de M. Antonio Bellomo sur le diacre Agapet (6° siècle), le P. Vailhé, de l'Assomption, écrit (dans les «Echos d'Orient», mai 1907, p. 175): «Baronius est à consulter quand on n'a pas d'autre historien plus récent à sa disposition, car ses Annales abondent en erreurs chronologiques».
- * Documents nouveaux sur Port-Royal. Le P. Griselle a remarqué, à la Bibliothèque nationale de Paris, des documents négligés par Sainte-Beuve, et il nous annonce une prochaine étude en trois parties, qui sera la bienvenue. Dans les « Etudes » du 20 mai dernier, p. 531, il s'exprime ainsi:
- « Trois séries d'événements seront à étudier dans ces documents : - 1º La réforme des monastères de Port-Royal et de Maubuisson poursuivie par la Mère Angélique, sous l'influence de ses trois directeurs, le P. Archange, capucin, le P. Suffren, jésuite, et le P. Eustache de St. Paul, feuillant, à peine mentionnés dans ses récits et relations des années 1652 à 1654. — 2º Les démarches faites à Rome de 1651 à 1653 pour conjurer ou provoquer la condamnation des cinq propositions, et que plus de cent lettres originales racontent tout au long. — 3° Les relations de la Mère Angélique au dehors, représentées par une trentaine de lettres autographes (1620 à 1663)... De là, trois parties dans notre future étude: La première, de 1609 à 1623, regarde les trois directeurs de la Mère Angélique, précurseurs ou collaborateurs de St. François de Sales, dénigrés ensuite et longtemps après par la petite abbesse qu'ils avaient guidée, et qui, devenue tout autre, modifia profondément les physionomies oubliées de ses anciens amis 1). Dans la seconde, sera reprise, sur pièces authentiques, l'histoire de la condamnation portée à Rome contre les fameuses propositions, qu'on a toujours reçue de confiance, telle que l'ont faite l'in-folio de Saint-Amour, les histoires plus ou moins abrégées de Port-Royal, et récemment encore les Mémoires réputés si impartiaux et qui sont cependant, en majeure partie du moins, de seconde et troisième main, du jan-

¹⁾ Le P. Griselle semble dénier à la Mère Angélique le droit de critique envers ses directeurs. Ce sera vraisemblablement intéressant. Nous verrons.

séniste Godefroi Hermant 1). Par la dernière partie, de l'année 1620 à l'année 1663, on rentre à Port-Royal, au monastère de Paris comme à l'abbaye des Champs, sans oublier la maison du Saint-Sacrement. >

- * Aveu de M. Laberthonnière sur la nature de l'indéfectibilité de l'Eglise. M. L. a publié, dans le « Bulletin de la Semaine » (3 avril 1907), une étude sur l'Eglise et l'Etat, dans laquelle, après avoir expliqué comment l'Eglise est, avant tout, une société spirituelle, il explique ainsi dans quel sens elle est indéfectible (il ne dit pas infaillible; on connaît la distinction de Bossuet):
- «On parle à chaque instant de l'indéfectibilité de l'Eglise comme si elle n'était simplement que la régularité divinement assurée d'un mécanisme monté une fois pour toutes et dans lequel les hommes ne seraient que des rouages, sans responsabilité de ce qu'ils disent et de ce qu'ils font. » C'est bien là, en effet, l'opinion commune qu'on se fait de l'infaillibilité de l'Eglise dans certains cercles théologiques. L'Eglise, ou le concile œcuménique, ou le pape trois choses que l'on prend volontiers l'une pour l'autre sont le même mécanisme. Ce mécanisme fonctionne, et c'est fait! Ce qu'il a dit est la vérité même, ce qu'il a fait est divin ipso facto! Dieu a parlé en lui et par lui! Ce n'est pas plus difficile que cela. M. Laberthonnière rejette cette doctrine, qui est, en effet, une interprétation absolument erronée des Ecritures, et il ajoute:
- Et par là (par cette fausse notion) on se trouve dans la nécessité, quand on entreprend de raconter l'histoire de l'Eglise, de justifier, de diviniser, matériellement et intégralement, tout ce qui s'est dit et tout ce qui est fait en son nom, sous peine de ne plus voir en elle rien de la présence et de l'action de Dieu. Dans quelles incohèrences, dans quelles puérilités, quand ce n'a pas été dans quelque chose de pire, on est ainsi tombé, ce n'est pas le lieu de nous y arrêter. Mais il suffit de le rappeler, pour faire sentir jusqu'à quel point cette position qu'on a voulu prendre est intenable. > Selon M. L., l'indéfectibilité de l'Eglise «laisse toujours à chacun, quel qu'il soit » (donc sans doute aussi au pape), « la responsabilité de ses pensées et de ses actes ». Dieu ne manque à aucun de ceux qui le cherchent, mais chacun doit compter avec « les relativités propres à chaque époque, à chaque milieu, à chaque individu ». « Les ténèbres que l'Eglise doit vaincre et les misères qu'elle doit

¹⁾ Nous croyions que tout avait été dit sur les trop fameuses propositions. Il paraît que non. Espérons que les documents annoncés ne sont pas un simple verbiage sur une question déjà ressassée et épuisée, et qu'ils contiendront quelques aperçus nouveaux et féconds, dont nous avons certes grand besoin. M. Gazier nous éclairera sans doute, lui aussi.

guérir, sont les ténèbres et les misères de tous, de ceux d'en-haut comme de ceux d'en-bas, de ceux qui enseignent et qui commandent comme de ceux qui sont enseignés et qui obéissent. » Selon M. L., si l'Eglise apparaît dans l'histoire comme un idéal 1), c'est comme un idéal qui passe par des alternatives d'éclipse et de rayonnement, et comme de mort et de résurrection, qui se laisse amoindrir et presque dénaturer par les passions et les préjugés avec lesquels on l'accommode, mais qui, par là, en s'introduisant dans cela même qui le nie, arrive à s'en servir pour s'affirmer et se dégager. » — Très bien. C'est bien là, en effet, ce que l'histoire constate. Finalement, malgré les alternatives d'éclipse et de rayonnement, l'idéal que le Christ a enseigné triomphe des erreurs et des passions de tous et de chacun. C'est donc le christianisme authentique, celui du Christ, qui est infaillible, et l'Eglise ne l'est qu'autant qu'elle l'enseigne et lui est fidèle.

- * Un débat entre théologiens ultramontains sur la Confession.

 On connaît l'ouvrage du professeur Kirsch: Zur Geschichte der kath. Beichte. Cet ouvrage a été attaqué par le professeur J. Gartmeier: Die Beichtpflicht historisch-dogmatisch dargestellt, 1906. Le P. Paul Bernard, à son tour, reproche à celui-ci de « graves méprises », un défaut d'« acribie » dans son interprétation des textes, etc. (Voir Etudes, 5 mai 1907, p. 410-413). Les fidèles ne peuvent pas se plaindre de n'avoir pas de quoi choisir.
- * Aveux du P. L..., jésuite. Dans les «Lettres de direction du P. L. » (Paris, Bodin), on lit: — Sur la Compagnie de Jésus: « Il appartenait à la C. de J. de faire dériver le fleuve sacré, de le canaliser pour les besoins matériels de l'Eglise; et, à l'heure où nous sommes, les rapports entre directeurs et dirigées ne sont plus que des moyens à peine voilés de créer des influences politiques d'autant plus souveraines qu'elles s'exercent au sein des familles par la femme sur son mari, par la fille sur le père, par la mère sur ses fils, sous l'inspiration du jésuite directeur. > — Sur le célibat ecclésiastique: « Ces prêtres fidèles au célibat n'osent pas convenir qu'ils perdent leur temps et leurs forces dans une lutte stérile; qu'involontairement la duplicité, l'hypocrisie déshonorent leur vie. Ils portent un masque auquel ils feignent de croire, alors qu'ils se sentent, au fond d'eux-mêmes, hommes comme tous les hommes, et qu'ils seraient bien meilleurs, si, abandonnant l'orgueil, tant de fois souffleté, d'être des anges, ils suivaient simplement les lois de la nature à l'exemple de leurs frères. »

¹⁾ L'expression ne me semble pas exacte; car l'idéal est le but que l'Eglise poursuit en prêchant les enseignements de J.-C., mais il n'est pas l'Eglise elle-même, et elle n'est pas non plus l'idéal.

* Ce que le papisme a fait de la France. — M. l'abbé G. de Pascal a fait les aveux suivants, dans la « Revue du clergé français » du 15 avril dernier, p. 235: «Même dans les régions restées encore croyantes, le christianisme, quand on y regarde d'un peu près, ne paraît être qu'une religion de routine, réduite à des formalités extérieures et à des pratiques plus ou moins nombreuses de culte. Il recouvre la vie de tous les jours, comme d'un vernis qui éclate sous une pression un peu violente; il n'en pénètre pas le fond pour le renouveler et le transformer. La paroisse, en beaucoup trop d'endroits, hélas! n'est qu'une expression géographique ecclésiastique; et elle semble être plutôt un cadre administratif dans lequel s'accomplissent encore régulièrement certains exercices cultuels, qu'un champ fécond livré à l'activité de l'apostolat évangélique. De ce triste état de choses, il est des causes sur lesquelles il serait délicat d'appuyer... Comme le dit très bien M. le chanoine Laude, du Mans (Revue du clergé français, 15 août 1906), pour qui connaît la mentalité de nos populations, la religion est surtout un ensemble de pratiques cultuelles que chacun ajoute plus ou moins nombreuses à ses autres habitudes, sans que cela tire à conséquence pour la vie publique et privée. Nos chrétiens ne sont plus ces rameaux dont parle St. Paul, « entés dans le Christ », et dans lesquels circule la sève de la tige franche qui les a reçus; ce sont des arbustes laissés avec leurs pousses naturelles, mais qu'en certains jours on pare de fleurs artificielles pour l'ornementation de l'Eglise. » — On a des curés en noir, des évêques en violet, des cardinaux en rouge, et des laïques mannequins, partout des âmes vides de foi, mais encroûtées de superstitions et fanatisées souvent. Voilà le papisme.

* Comment Napoléon III a perdu la France pour complaire au pape. — Ce fait est palpable dans le récit publié sous le titre de «Rome et Napoléon III», par M. Emile Bourgeois, en collaboration avec M. P. Clermont; M. A. Aulard a ainsi analysé les résultats de cette érudite recherche, dans le Siècle du 29 mars 1907:

Il faut d'abord se rappeler la convention du 15 septembre 1864, par laquelle la France s'engageait à retirer ses troupes de Rome dans le délai de deux ans, tandis que l'Italie s'engageait à ne pas entrer à Rome.

Mais l'opinion italienne réclamait passionnément Rome capitale, et quand les troupes françaises furent parties, eut lieu la célèbre tentative de Garibaldi. Napoléon envoya de nouveau à Rome une armée qui battit le patriote italien à Mentana (3 et 4 novembre 1867), et Rome resta occupée par une partie de cette armée. On rétablissait ainsi l'état de choses antérieur à la convention de septembre 1864.

Dès le mois de juillet 1868, l'idée se forma d'une triple alliance (France, Italie, Autriche) contre la Prusse. Elle fait corps au printemps de 1869, en dehors de la diplomatie officielle de la France, dans des pourparlers secrets entre Napoléon III, le prince de Metternich, le comte de Vitzthum, le chevalier Nigra, le comte de Vimercati, pourparlers qui ne furent guère connus alors que du prince Napoléon et de Rouher. On aboutit ainsi, au mois de mai 1869, à un premier projet d'alliance offensive et défensive:

La question romaine fit échouer ce premier projet. Victor-Emmanuel aurait voulu le rappel des troupes françaises et le retour à la convention de septembre: Napoléon III fit la sourde oreille.

L'Autriche offrit alors un plan plus modeste, en trois points: 1° concours mutuel des trois puissances pour la paix; 2° garantie du statu quo territorial; 3° engagement de ne négocier avec aucune autre puissance sans qu'on s'en prévînt mutuellement.

L'affaire passa alors des mains de la diplomatie secrète dans celles de la diplomatie officielle.

Mais les Italiens demandèrent encore, pour condition de leur concours, le retour à la convention de septembre et l'évacuation de Rome par les Français.

Le gouvernement de Napoléon III s'y refusa et suspendit luimême les négociations.

L'Italie décida le cabinet de Vienne à envoyer de nouveau M. de Vitzthum à Paris pour reprendre l'affaire. C'est l'époque (août 1869) où Napoléon III fut atteint de la maladie qui devait l'emporter. Il fallut attendre un mois. Enfin, en septembre, on élabora un double projet (projet franco-italien et projet franco-autrichien), qui, accompagné de lettres de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie, forma un « dossier secret », et même ultra-secret, auquel des allusions mystérieuses furent depuis souvent faites.

Qu'est devenu ce dossier secret?

Darimon tenait du prince Napoléon que le projet francoautrichien et la lettre de François-Joseph se trouvaient dans les archives privées de Napoléon III à Chislehurst. Ces documents en ont disparu depuis, et l'impératrice Eugénie croit que Thiers les avait fait voler pour les rendre au gouvernement autrichien.

Mais nous savons, par les mémoires de M. de Beust, que ce projet, c'étaient les «trois points» déjà proposés par l'Autriche. Nous avons aussi une lettre de Victor-Emmanuel à Napoléon III (septembre 1869), où il mettait pour condition le retour à la convention de septembre et le retrait des troupes françaises. M. de Beust lui aussi acceptait et recommandait cette condition.

Napoléon III n'y voulut pas souscrire, et la triple alliance resta à l'état de projet.

Cependant, Napoléon III se donna l'illusion de croire que cet échange de lettres suffisait, que ce dossier secret constituait un engagement, si bien que, de mars à juin 1870, le général Lebrun et l'archiduc Albert s'entretinrent, d'abord à Paris, puis à Vienne, d'un plan commun d'opérations militaires contre la Prusse, tout comme s'il y avait vraiment alliance.

Ainsi, en juillet 1870, à la veille de la déclaration de guerre à la Prusse, les ministres de Napoléon III, Ollivier, le duc de Gramont, se croyaient sûrs de l'Autriche, tandis que Napoléon III lui-même se croyait sûr de l'Italie, se disant sans doute qu'au dernier moment et en cas de besoin, il n'aurait qu'à dire un mot, à rappeler ses troupes de Rome, pour s'assurer la coopération militaire de l'Italie.

En attendant, ce mot indispensable, ce mot sauveur, il ne le disait pas, uniquement par souci des intérêts du pape.

Cependant, M. de Beust ne se faisait pas faute de rappeler à Napoléon III que l'alliance n'était qu'à l'état de projet, et qu'il n'y avait qu'un engagement qui tînt, celui de ne pas négocier avec une tierce puissance. Il déconseillait aussi à Napoléon III d'attaquer la Prusse. Toute l'Europe, Angleterre et Russie en tête, le lui déconseillait hautement.

La guerre une fois déclarée et quand l'Autriche eût affirmé sa neutralité (déclaration toute de forme et provisoire), il y eut reprise des négociations, par les mêmes agents secrets, Vitzthum pour l'Autriche, Vimercati pour l'Italie. Cette fois, Napoléon III offre enfin de revenir à la convention de septembre et de retirer ses troupes. Mais c'est trop tard, cela ne suffit plus. Le ministère italien, l'opinion italienne veulent, exigent davantage, à savoir que les troupes de Victor-Emmanuel puissent entrer à Rome le jour où les Français en sortiraient. L'Autriche pense de même; M. de Beust insiste pour la réalisation de ce vœu des Italiens, vœu cher au cœur des patriotes hongrois, amis des patriotes italiens, et qui ne laisseront l'Autriche marcher contre la Prusse qu'à cette condition.

Si Napoléon III l'accepte, s'il cède sur la question romaine, l'Autriche est prête à une médiation armée, de concert avec l'Italie, en faveur de la France. Si cette médiation échoue, l'Autriche et l'Italie feront la guerre à la Prusse. Un traité dans ce sens, entre l'Italie et l'Autriche, est préparé, soumis au gouvernement français (25 juillet 1870).

Emile Ollivier et Napoléon III refusent, au nom de l'honneur. L'empereur doit défendre son honneur aussi bien sur le Tibre que sur le Rhin. De nouveau, on signifie à l'Italie un jamais blessant. On signifie qu'on aime mieux renoncer aux alliances que d'abandonner Rome aux Italiens. M. de Gramont, ministre des affaires étrangères de Napoléon III, s'en prend à M. de Beust et lui fait signifier ses sentiments « de révolte et de répulsion » pour sa conduite en cette affaire. Il le menace de s'entendre avec la Russie au détriment de l'Autriche. Il va jusqu'à écrire à l'ambassadeur de France à Vienne que le procédé de M. de Beust « sera plus vivement ressenti que ne l'a été la conduite du gouvernement prussien ». Il envoie télégramme sur télégramme pour repousser le projet et l'idée de permettre aux Italiens d'entrer à Rome, en un mot tout le plan qui eût sauvé la France.

Vimercati tente une suprême démarche. Il va trouver l'empereur Napoléon III au quartier général de Metz. Même refus, même obstination. Périsse la France, plutôt que de voir Rome aux mains des Italiens!

Surviennent les défaites de Fræschviller et de Spickeren. Alors, Napoléon III, réveillé de son rêve, se décide. Il envoie le prince Napoléon à Florence (19 août), pour dire à Victor-Emmanuel qu'il consent à tout. Trop tard! La capitulation de Sedan met fin à cette négociation plus que tardive.

C'est ainsi que, renonçant aux alliances indispensables et efficaces, aux alliances possibles, faciles et qui s'offraient, et n'y renonçant que pour complaire au pape, Napoléon III perdit la France.

- * Une Conférence de M. Henri des Houx. Le 7 avril dernier, à la Salle des sociétés savantes à Paris, M. des Houx a fait une éloquente et patriotique conférence, dont voici quelques passages:
- Les catholiques indépendants ont à lutter contre mille injustices. Les cléricaux ne rencontrent jamais de telles difficultés parce que toutes les autres croyances sont tolérantes. Seuls, ils sont méchants, malfaisants et haineux.

Leur Eglise, c'est l'Eglise du mal. Je veux consacrer tout ce qui me reste de force et de jours à travailler à libérer mon pays du fléau romain, qui après cent trente ans de révolution, est aujourd'hui plus que jamais notre honte et notre ruine. (Applaudissements.)

Oui, à présent, plus que jamais, parce que la suppression du Concordat n'a servi, jusqu'ici, qu'à rendre le papisme plus libre et plus ardent en ses méfaits, parce que la Séparation de l'Eglise et de l'Etat n'a encore produit d'autre effet qu'un asservissement plus rigoureux de l'Etat à l'Eglise.

Voyez plutôt dans cet infâme papier Montagnini, où l'on parle de la corruption de M. Clemenceau, on stipule ce qu'il faudrait obtenir en échange de cet argent. On indique deux points: laisser toutes les églises de France au clergé romain, assassiner les cultuelles constituées conformément à la loi de 1905.

On n'a pas acheté M. Clemenceau, parce que, dit-on, le prix était trop élevé. Ce n'est pas vrai. Le fonds de corruption du Vatican est assez riche, du moins, celui de ses promesses est inépuisable. On n'a pas acheté M. Clemenceau, parce qu'il y a certaines consciences qui ne sont pas à vendre. (Applaudissements.)

Et pourtant tout se passe comme si l'on avait acheté quelque membre influent du gouvernement. Sans bourse délier, je le veux croire, on a obtenu ce que l'on voulait. Toutes ou presque toutes les églises de France sont encore occupées par le clergé insurgé, et cela gratuitement, sans condition, sans observer aucune des lois restrictives. Si on n'a pas assassiné les Cultuelles, on leur refuse leur droit, par une inexplicable obstination: on les empêche de vivre. Mes dossiers sont tout pleins de documents attestant le mauvais vouloir des préfets et l'alliance de plusieurs d'entre eux avec l'inquisition romaine.

Tous ces faits ont été signalés à qui de droit. Qui de droit a couvert de son indifférence ces fonctionnaires infidèles au devoir républicain. Enfin le gouvernement retarde indéfiniment la remise de la paroisse de St-Louis d'Antin à l'Association régulièrement formée.

Cependant ces Cultuelles tirent leur origine de l'obéissance aux lois de la République et aussi de la volonté de M. Briand.

C'est ce ministre qui m'a encouragé à prendre l'initiative de fonder des Cultuelles, malgré le pape, et qui a bien voulu corriger lui-même les projets de statuts de façon, disait-il, à les rendre inattaquables, étant conformes à l'article 4 de la loi de 1905.

Pourquoi, vers la fin d'octobre, a-t-il si brusquement changé? Pourquoi a-t-il immolé ses filles de prédilection sur l'autel romain, renouvelant le sacrifice d'Iphigénie par Agamemnon? (Rires.)

Ce pourquoi, je l'ignore. Mais je sais que, d'une part, les républicains qui se soumettent à la loi et les prêtres indépendants ont été, le 9 novembre dernier, vilipendés à la tribune par M. Briand, et, d'autre part, les cléricaux, depuis cette époque, n'ont cessé de jouir de toutes les faveurs du gouvernement. Chaque numéro de l'« Officiel» est rempli de pensions et allocations octroyées aux curés insurgés. Par contre, les nobles et admirables curés de Culey et de Puymasson, qui ont eu l'initiative du mouvement d'affranchissement, se sont vu refuser les allocations légales auxquelles ils avaient droit, parce que leurs demandes n'avaient pas été présentées par l'évêque qui les avait interdits. (Vives protestations.)

Les incessantes génuflexions devant Rome étaient peut-être très chrétiennes, en ce sens que M. Briand, souffleté sur la joue droite, tendait l'autre, en disant « Grand merci! » C'est pratiquer la vertu

d'humilité jusqu'à la dernière abnégation. Seulement, je crois qu'un ministre n'avait pas le droit d'humilier ainsi la République devant un potentat étranger! (Vifs applaudissements).

Mais quel est le résultat de cette belle politique, non seulement d'incohérence, mais d'abdication totale? C'est qu'il y a, dans toutes les communes, des insulteurs privilégiés de la République, disposant, par monopole, de toutes les faveurs gouvernementales et qui mettent en péril la réélection de ces admirateurs passionnés de l'éloquence du ministre des Cultes.

En vérité, si leur sort n'était pas en partie lié à celui de la République, ce ne serait pas un grand mal que plusieurs de ces romains sans le savoir et sans le vouloir restassent sur le carreau. (Très bien! Très bien!)

Eh bien! il faut que cette néfaste politique cesse. Il faut que la majorité républicaine se ressaisisse, qu'elle ferme ses oreilles à la voix enchanteresse de la sirène Briand. Il faut que le gouvernement fasse enfin respecter ses propres lois ou qu'il s'en aille. C'est une question de vie ou de mort pour la République. (Longs applaudissements.)

Et quelle est cette puissance étrangère à laquelle on a sacrifié toutes les lois françaises?

Les papiers Montagnini étalent au grand jour toute cette pourriture romaine, qu'on soupçonnait, qu'on savait exister, mais dont on n'avait pas la preuve tangible.

Mais la vie naît de la mort. De cette corruption romaine semblable à un fumier, naîtra un bel arbre aux fleurs éclatantes, aux fruits savoureux, qui bientôt couvrira toute la France. Sur les ruines du séculaire papisme naîtra l'Eglise française, désormais affranchie non seulement de la politique romaine, mais aussi de la tyrannie dogmatique du Pape usurpateur sur le Christ lui-même. (Applaudissements répétés.)

L'Evangile ne porte ombrage à aucun parti. Les prêtres libérés de Rome n'inquièteront aucun gouvernement, n'entreront dans aucun complot. Ils prêcheront les vertus chrétiennes qui sont les vertus républicaines: la fraternité, la solidarité. (Approbation.)

Quel contraste avec ce papisme dont les papiers Montagnini nous dévoilent la turpitude!

Il faut donc frapper à la tête, c'est-à-dire à Rome. Si l'on ne peut trancher cette tête, il faut du moins que la France se retranche d'elle.

C'est ce que nous avons essayé. Notre Ligue ayant pour but la guerre au Papisme n'a pas entièrement perdu son temps.

Elle a eu à lutter d'abord contre les cléricaux. C'est beaucoup, mais c'est la moindre partie de son effort. Elle se trouve obligée de lutter maintenant contre les sous-préfets, les préfets et, sinon avec tous les ministres, du moins avec le plus séduisant d'entre eux.

Malgré tant d'obstacles, nous avons réussi à fonder 166 associations cultuelles avant le 11 décembre 1905. Depuis, il s'en forme tous les jours.

L'orateur donne lecture de lettres prouvant que de nouvelles cultuelles sont formées ou en formation dans les départements suivants: Allier, Haute-Saône, Rhône, Puy-de-Dôme, Lot, Isère, Dordogne, Belfort, Meuse, Haute-Alpes, Charente, Ariège.

Des curés indépendants célèbrent des offices, au grand enthousiasme des populations régionales, à Culey, à Puymasson, à Bourgvilain, à St-Cyr-Laroche, à Beyssac, à Ardin, à Contréglise, etc.

Partout on nous demande des prêtres, et, on ose le dire et l'écrire, des prêtres schismatiques!

Ce mouvement serait universel, si le ministre des cultes n'avait abandonné toute la loi de 1905 sauf cet obscur et malfaisant article 4, le seul auquel il reste fidèle. (Applaudissements.)

Encore le comprend-il mal. Car, s'il connaissait la véritable organisation du culte chrétien, il saurait que c'est le Pape qui, en supprimant l'élection des évêques et des curés, a violé lui-même toutes les règles de l'organisation générale du culte. Ce sont, au contraire, les prétendus schismatiques qui, seuls, s'y conforment. (Applaudissements.)

Par la faute de M. Briand, la République, depuis dix-huit mois, est privée de l'incomparable bienfait de la libération à l'égard de Rome.

C'était l'œuvre urgente et salutaire à accomplir. C'est celle à laquelle tous les bons citoyens doivent se dévouer. (Oui!)

Plus on s'éloigne de Rome, plus on se rapproche de la vertu. (Applaudissements). Joignez-vous donc à nous, vous tous catholiques patriotes, protestants, israélites, mahométans, boudhistes, penseurs vraiment libres et humains!

Pour l'instant nous n'avons qu'un mot de ralliement: Guerre au Papisme!

Si nous extirpons la lèpre papiste de la France, notre patrie redeviendra forte et puissante, comme les nations qui, depuis long-temps, ont rompu avec Rome.

Pourquoi l'Irlande est-elle restée misérable et troublée quand les autres Etats de la Grande-Bretagne sont devenus prospères? Pourquoi les républiques du Centre et du Sud de l'Amérique sont-elles sans cesse agitées par des convulsions intérieures, tandis que les Etats-Unis du Nord prennent la tête de la civilisation? Pourquoi l'Espagne et l'Autriche sont-elles en décadence? — Parce que tous ces Etats rétrogrades sont rongés par la peste romaine.

Consultez l'histoire. Dégagez-en la philosophie à la manière de Bossuet. Vous y verrez, écrite en caractères impérissables, cette formule: Dieu protège les nations schismatiques! (Applaudissements prolongés.)

* Une circulaire de M. Briand. — Dans sa circulaire du 3 février dernier, M. Briand s'est montré fidèle à son alliance avec les évêques papistes.

Voici un passage: Jusqu'à désaffectation régulière, les édifices doivent rester affectés, non pas à un culte quelconque, mais au culte auquel ils étaient consacrés avant la séparation.

Par conséquent, les maires peuvent traiter librement, mais uniquement avec des prêtres papistes, les seuls considérés par M. Briand comme représentant le culte auquel les églises étaient consacrées.

Et si le prêtre accepté cessait de plaire à l'évêque...

Alors interviendra la disposition suivante:

Si le ministre des cultes, par suite de la perte de sa qualité, cesse de pouvoir exercer son ministère dans des conditions conformes à la destination de l'édifice, dont il obtient la jouissance, le contrat sera résolu. D'ailleurs, si une telle clause de résiliation n'était pas expressément formulée dans l'acte, elle serait nécessairement sousentendue; l'une des conditions essentielles de l'attribution de jouissance ne saurait, en effet, cesser d'être remplie sans que la rupture du contrat s'ensuive.

Ainsi, si un Lamennais en révolte avec Rome, ou un modeste prêtre, plus Français que son évêque et en désaccord avec lui, se trouvait dans une commune, il serait vite interdit et cesserait de pouvoir exercer son ministère dans les conditions conformes à la destination de l'édifice.

On dit que M. Briand a montré, dans sa circulaire, un respect suffisant de la hiérarchie. Oh! certainement!

Mais qui ne seront pas satisfaits?

Les desservants qui ne désirent pas être tant que cela sous la férule des évêques — et tous ceux qui regardent comme principe supérieur le respect de la liberté des fidèles.

Quelques-uns espèrent que les tribunaux qui auront à interpréter la loi pourront, malgré tout, se montrer libéraux. C'est au légis-lateur et non aux tribunaux qu'appartient le rôle de nous débarrasser des embûches d'une loi mal faite et d'affranchir nos populations de la servitude romaine.

Y. B.

* La France tourne-t-elle au protestantisme? — Les lecteurs connaissent suffisamment notre opinion sur ce point. Voici l'opinion de M. Pillon, dans l'« Année philosophique » 1906, p. 73-74: « Pour se faire une idée exacte des difficultés que présente la protestan-

tisation de la France, il faut considérer l'état affectif complexe qui tient l'âme française attachée au catholicisme et éloignée de tout changement de religion. De cet état affectif, le sentiment proprement religieux, le sentiment chrétien, est encore, même aujourd'hui. un élément réel, malgré les progrès que semble avoir faits dans notre pays l'indifférence en matière religieuse. Mais le sentiment proprement religieux y garde presque nécessairement la forme traditionnelle, c'est-à-dire catholique, parce qu'il s'y trouve lié et, pour un grand nombre d'esprits, subordonné à des sentiments esthétiques qui ne peuvent s'accommoder de la simplicité sévère du culte protestant. Faut-il ajouter que l'indifférence du peuple en matière religieuse et la contre-religion matérialiste d'une grande partie de la classe cultivée contribuent à la conservation d'un catholicisme de plus en plus vidé de sa matière chrétienne; qu'à nos libres-penseurs, moins hostiles aux cérémonies cultuelles qu'à un christianisme vivant, ce catholicisme de pure forme paraît en réalité plus inoffensif, c'està-dire plus incapable de résister à leurs doctrines négatives, qu'une religion embrassée résolument par un libre choix de la conscience morale; que leur grande préoccupation, qui est de séparer la morale de toute croyance métaphysique et théologique, en la fondant sur la science positive, s'accorde aussi peu et peut-être moins avec l'esprit du protestantisme qu'avec celui du catholicisme? » --- Certes, cette indication est très incomplète, mais les motifs indiqués sont exacts et, de la part de M. Pillon, l'aveu est précieux.

* Progrès du papisme à Genève. — On sait que le parti ultramontain joue un rôle politique à Genève peut-être plus encore qu'ailleurs: car la Rome papale, pour vaincre la Rome calviniste, soutient et excite ses fidèles Genevois de toutes manières; sa propagande y est effrénée. Certains radicaux, qui ne cachent pas leur incrédulité, achètent les votes des électeurs ultramontains en leur offrant l'église Notre-Dame, dont ils se font fort de dépouiller les catholiques-nationaux. L'un de ces derniers vient de publier un Appel à ses concitoyens pour les engager à répudier ce marchandage. En voici quelques passages:

« Non, le peuple de Genève n'ira pas à Canossa!

A une époque où la libre discussion est admise, chaque citoyen a le droit de défendre et de propager ses idées lorsqu'il en est profondément convaincu, qu'il les considère comme justes, respectueuses des traditions qui ont été l'honneur du pays et qui en ont assuré l'indépendance et la sécurité.

C'est dans cette disposition d'esprit que je me permets, en ma qualité de catholique national, de prier mes concitoyens genevois de se tenir en garde contre la politique actuelle. Le moment est venu pour le peuple de dire bien haut que Genève n'est pas encore disposée à renier son passé, à confesser ses prétendus torts avec Rome, à récompenser les contempteurs de ses lois au détriment des citoyens qui, depuis plus de trente ans, ne cessent d'affirmer leur dévouement au pays, leur respect à ses institutions, à ses lois et à ses magistrats. C'est sous l'apparence d'un grand mot « Pacification religieuse » que le Fournal de Genève et le Genevois s'évertuent, à l'envi, à gagner à leur parti les électeurs de confession romaine.

L'un et l'autre avaient été d'accord avec l'unanimité de leurs concitoyens pour faire les lois de 1873, et ces deux journaux en demandent aujourd'hui indirectement l'abrogation.

Que voudra dire désormais la devise: Nous maintiendrons? Certes, s'il s'agissait de la réparation d'une injustice à l'égard des romains, les catholiques-nationaux ne seraient pas les derniers à la proposer et à la faciliter. Mais pourquoi des lois justes, démocratiques, il y a trente ans, seraient-elles devenues aujourd'hui injustes et despotiques? Les catholiques-romains de Genève, dit-on, ne peuvent, en conscience, les accepter. Mais pourquoi les catholiques-romains du Jura bernois sont-ils en règle avec leur Eglise en les acceptant?

Ainsi le même acte est défendu ou licite suivant le caprice ou l'ambition d'un étranger. On le permet aux Bernois dont on connaît le caractère ferme et inébranlable; on le refuse aux Genevois qu'on juge plus versatiles. On savait que Berne ne transigerait pas avec le respect de sa dignité et Rome a permis aux catholiques de ce canton d'élire leur clergé et leurs conseils ecclésiastiques. On espérait qu'un jour ou l'autre, Genève se déjugerait et ferait amende honorable, et cet espoir de l'ennemi héréditaire serait depuis longtemps un fait accompli si le peuple ne s'était redressé contre des politiciens ambitieux.

La pacification! Un vrai Genevois ne saurait la vouloir à des conditions humiliantes pour le pays comme celles qui sont imposées aujourd'hui...

Dans le *Genevois* du 20 mai, nous lisons: « Les événements ont prouvé que le culte catholique national se trouve dans un état de régression continu. » Cette assertion qui, comme tant d'autres, arrive, pour les besoins de la cause, à la veille du vote sur la séparation, n'est rien moins que justifiée; nous allons en nous affaiblissant chaque jour, disent les uns, nous sommes agonisants, disent les autres, et le *Courrier* renchérissant affirme que nous sommes morts. La vérité vraie est que nous nous sommes maintenus: les catholiques nationaux sont au moins aussi nombreux aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a trente ans. Ceux qui sont morts ont été rem-

placés par des jeunes et surtout par de nouveaux adhérents. Le 19 de ce mois, jour de la Pentecôte, les enfants de la 1^{re} communion étaient plus nombreux en ville que les années précédentes. Mais, puisque nous sommes morts, ou à peu près, il est un moyen facile et honorable pour les catholiques romains de nous confondre et de régler, à la satisfaction générale, la question de Notre-Dame.

Qu'ils proposent, une fois pour toutes, la nomination de la commission dont parlait M. Rutty. Ils n'ont rien à craindre, puisque, d'après l'organe de leur parti, nous sommes morts. Qu'ils fassent donc constater notre décès en portant la question de Notre-Dame devant les électeurs catholiques de Genève. Et si, par hasard, quelques-uns des nôtres étaient encore vivants, on verrait dans le résultat du vote un moyen aussi juste que pacifique de régler les droits des deux Eglises catholiques. Il est inutile d'insister. Les catholiques romains aiment mieux jouer sans raison le rôle de persécutés que de faire le moindre pas pour la conciliation. Mais est-ce de la dignité de l'Etat d'aller au-devant de leurs prétentions, de leur faire toutes les concessions, toutes les largesses? Ah! certes, ce n'était pas l'avis du Fournal de Genève en 1873.

Il faudrait un volume pour reproduire les articles en faveur des lois de 1873 et contre les prétentions de l'Eglise romaine. Nous n'en citerons que quelques lignes. Dans le numéro du 23 janvier 1873 on lit ce qui suit: «Ils (les catholiques) savent, tout comme nous, que le système qu'ils représentent (l'élection du clergé) comme contraire aux règles canoniques a été, pendant plusieurs siècles, le droit commun de la primitive Eglise; ils savent que ce même système existe et fonctionne aujourd'hui, dans la plupart des cantons de la Suisse, précisément dans ceux qui sont les plus catholiques, et que les ecclésiastiques ne s'y considèrent point comme déshonorés (fœdati) parce qu'ils tiennent leurs mandats de la confiance de leurs paroissiens. > Et plus loin, dans le même article de fond: « Quand ils nous apprennent que, si la loi est votée, ils ne se soumettront pas à la loi, ils ne peuvent vouloir dire autre chose, sinon qu'ils feront ce qu'ont fait beaucoup de protestants, avant et après 1847; ils fonderont une Eglise séparée, n'émargeant point au budget et ne demandant rien à l'Etat que la protection accordée à tout citoyen. » Malgré cette déclaration, le parti du Fournal a déjà, plus d'une fois, permis aux romains d'émarger au budget et aujourd'hui il est des radicaux qui veulent leur donner les droits des catholiques nationaux...»

Ces citations, prises au hasard entre tant d'autres, nous permettent de conclure que, même aujourd'hui, le *Fournal de Genève* n'oserait pas demander l'abrogation des lois de 1873 et que son

patriotisme et celui de son parti verraient avec peine l'esprit huguenot faire place à l'esprit de Rome chez les jeunes générations. Pourquoi donc fait-il aujourd'hui une si redoutable opposition à une œuvre qu'il appuyait avec tant d'énergie en 1873?

Si cette œuvre n'a pas encore donné tous les bons résultats qu'on en attendait et qui étaient contenus dans ses principes de liberté et de patriotisme, c'est que certaine presse qui fait et transforme l'opinion publique ne nous a jamais laissés développer en paix, comme nous le désirions, notre œuvre religieuse. On nous reproche d'être une Eglise politique alors que, jour après jour, dans toutes les discussions de budget, à la veille de toutes les élections, les partis ont tour à tour et bien malgré nous, troublé par la politique notre marche modeste et purement religieuse. Nous avons toujours déploré ce rôle qu'on nous a fait jouer contre notre gré. Aujourd'hui nous prions les partis de ne plus se servir de nous comme d'un simple moyen de succès dans les élections et nous osons espérer que l'opinion publique voudra bien nous continuer sa sympathie et nous aider à développer notre œuvre à la fois chrétienne, libérale et patriotique.»

* Dans le patriarcat de Constantinople. — Les journaux font toujours grand tapage des dissentiments, voire même des luttes violentes, qui existent entre « le patriarcat du Phanar », d'une part, et, d'autre part, les Eglises de Bulgarie, de Roumanie, etc. Ce spectacle malédifiant aliène à l'Eglise orthodoxe d'Orient beaucoup de sympathies en Occident. N'y aurait-il donc pas moyen de séparer les griefs politiques et nationaux des principes religieux et des sentiments chrétiens? Ne pourrait-on pas choisir dans les autres patriarcats, et même dans le seul patriarcat de Constantinople, des juges de confiance, respectés de part et d'autre pour leur compétence et leur orthodoxie, et au jugement desquels les deux partis devraient se soumettre? Plus la lutte se prolongera, plus les intérêts de l'Eglise orthodoxe en souffriront. Un tel état de choses est un ajournement inévitable de l'union des Eglises.

* En Angleterre:

— Les Anglais d'aujourd'hui d'après M. Augustin Filon. L'éminent publiciste du « Journal des Débats » qui vit depuis longtemps en Angleterre et qui est un maître observateur, a écrit, dans la « Semaine littéraire » du 25 mai dernier (p. 242-243), ce qui suit : « M. Edmond Gosse, un des critiques anglais les mieux informés et les mieux disants, et partant un des plus écoutés, se plaint de ce que, sur le continent, on n'accorde plus la moindre attention à la pensée anglaise. Cela est vrai. L'Allemagne est dédaigneuse, la

France indifférente... D'où vient ce contraste éclatant entre son influence politique qui est immense, et son influence intellectuelle qui est médiocre?.. L'individualisme national est émoussé et comme rongé peu à peu par un continuel contact avec la pensée étrangère. Le fond du caractère n'est pas atteint, soit; mais ce fond ne vient plus à la surface par l'expression littéraire. A sa place, nous avons des affectations exotiques de toute sorte, des Anglais épris de l'Italie ou de l'Orient, affolés de wagnérisme ou d'hindouisme, convertis au catholicisme par les fresques de Fra Angelico ou par les cérémonies de la semaine-sainte à St-Pierre de Rome, et qui rapportent de ces aventures toute une littérature de reflets... Le courant mystique coïncide avec la mode qui entraîne une certaine famille d'esprits vers le catholicisme romain; mouvement confiné aux classes aristocratiques, car un mouvement en sens contraire, dont l'existence est révélée par la statistique, tend à absorber les catholiques de la basse-moyenne classe et du peuple dans les diverses formes de la religion dominante... Aujourd'hui, à mon avis, dans l'Angleterre de 1907, le mysticisme est une mode et le réalisme une tentative... Très peu de chose qui vienne du fond anglais; beaucoup de dilettantisme, d'artificialité et d'imitation.

D'après une statistique récente sur la production littéraire de diverses nations, en 1901, l'Allemagne aurait publié 25,000 ouvrages; la France, 11,000; l'Italie, 11,000; l'Angleterre 6,000.

- La diminution des communions pascales dans l'Eglise établie. On lit dans la « Revue catholique des Eglises » (avril 1907, p. 238):

 « Aux Pâques dernières, 2,053,455 personnes ont communié dans les églises anglicanes; on estimait leur nombre à 2,223,207 pour 1905; mais ce dernier chiffre était seulement approximatif, tandis que cette année, pour la première fois, on a obtenu le nombre réel. Les causes de ce recul seraient: 1° l'esprit de parti qui affaiblit intérieurement l'Eglise anglicane. On reviendrait à une méthode intolérante qui n'a jamais réussi depuis la réforme et qu'il faudrait abandonner au plus vite, en voulant couler tout le monde dans un même moule; 2° Un manque regrettable de zèle dû à l'absence de conviction ferme et de principes solides (allusion à la nouvelle théologie.) » Ainsi parle la Revue ultramontaine, qu'on nous assure être de plus en plus en faveur chez les romanisants de l'Eglise établie.
- Un article de M. Woeste dans la «Revue générale» d'avril 1907. M. Woeste est convaincu que le mouvement ritualiste dans l'Eglise anglicane est issu de la renaissance catholique en Angleterre. L'Eglise anglaise ressemble de plus en plus à un édifice sans cohésion, dit-il.
- Quelques discussions: Continuation des discussions sur l'encens, sur les vêtements cultuels. Lire, par exemple, dans le

Church Times du 7 juin dernier: The Bishop of Exeter and the use of incense; The Bishop of Bath and Wells and Vestments: et le long article (que nous regrettons de ne pouvoir reproduire), intitulé: Faculties (By an Expert): « The Report of the late Royal Commission on Disorders in the Church » . . .

Autres discussions, plus abondantes que claires, sur le «higher Criticism», sur la « New Theology », etc.

On lit dans le Guardian du 22 mai dernier: National Church League. The Annual Meeting of this organisation was held last week at the Church House. It was the first meeting held since the amalgamation of the National Protestant Church Union and the Church of England League into one organisation under the title of the National Church League.

The Dean of Canterbury, who presided, said that the League was not a party Society, but that its object, in plain words, was to prevent the Church of England being Romanised. With the Churchmen of the old school they had no differences for the purposes of that Society. What they did object to, and what they meant to resist to the very last, was the approximation of the Church of England in its worship, in its discipline, and in its moral and spiritual influence to the Church of Rome. They had now the Report of the Royal Commission declaring as the result of the evidence they received that there was a large movement in the Church of England of which that was the result. The Commissioners laid down the principle that there was a line of deep cleavage between the Church of England and the Church of Rome. They as Protestants stood for maintaining that deep cleavage, those whom they were resisting wanted to diminish it. With the facts before them who could deny that it was necessary for Churchmen to unite to protect the Church of England against the dangers with which it was threatened? Those dangers were acute. It was quite clear that it was the intention of Convocation to revise the rubric so as to admit some Eucharistic vestment which would satisfy those who had introduced the old Eucharistic vestments. The Holy Communion was the cardinal point upon which they made a break with the Church of Rome at the time of the Reformation, and to ask them to accept any vestments which would obliterate that great work would be asking them to surrender the one guaranty which the Church of England had for asserting and safeguarding the true reformed and Protestant doctrines on those great subjects. In view of the tendency abroad in favour of making that concession in regard to vestments, he said in all seriousness that if that concession were made there were a great many of them, laity as well as clergy, who would no longer

be able to feel that the Church of England, with which their whole life and their deepest affections were bound up, would remain the spiritual home of their hearts and hopes. What action that might involve he almost dreaded to think of; but that was the result towards which that movement was driving them.

Lady Wimborne said that the amalgamation of the two bodies had proved a complete success. Any legalisation of vestments would mean a toleration of the sacrificial aspect of the Holy Communion, and with that danger threatening them she hoped they would never consent to it. The action or inaction of the Bishops filled ordinary people with profound regret.

The other speakers included the Rev. J. E. Watts-Ditchfield, Mr. Austin Taylor, M. P., and Mr. E. G. Hemmerde, M. P., and resolutions were passed pledging the League to use every lawful means to prevent any change in the existing law on the subject of vestments, welcoming the amalgamation which had led to the formation of the League, and protesting against any attempt to withdraw from Parliament any control over the revision of the Prayer-book.

— On lit dans le *Church Times* du 7 juin dernier: *Legalization of Simony*: Sir,—The attention of Churchmen in the Archdeaconry of — has lately been called to the existence in the Statute-book of an Act affecting the honour of the priesthood, of which Act most of us have been hitherto in profound ignorance.

As others whose honour it touches may be in the same state of ignorance, may I venture to call attention to it in your columns?

The Act in question (9 Geo. IV., c. 94, s. 2) has been called by a well-known expert in canon law « an Act to legalise simony. » By this Act the patron of a benefice is permitted to present a priest on condition of his signing a bond of resignation in favour of a relative of the patron. That is to say, that what would be downright simony were A to sign such a bond, is not simony in the case of B.

But is this possible? Can the State legalize simony any more than it can legalize adultery, in favour of privileged persons?

Surely no legislative body, civil or ecclesiastical, has authority to make simony not simony. What is simony for one is simony for another, and certainly the Church cannot but condemn by every means in her power any tampering with the most awful sin a spiritual person can commit. How any priest can accept a benefice under the Act passes my comprehension, and one would think that no true Bishop would institute if he were aware the presentation was being made under it.

But there the Act stands; and a priest has been found willing to accept a benefice in this Archdeaconry under its protection, and it is rumoured that the Bishop of the diocese was not only cognisant of the transaction, but even recommended the young priest to take advantage of this scandalous Act.

One might have hoped that the Act would have proved inoperative by every self-respecting priest in the Church of England indignantly refusing to accept a benefice on its conditions. It is still to be hoped that only very few are to be now found who would have anything to do with it.

The Act specially touches the honour of the priesthood, and it is for the priests of the Church to let it be known far and wide that, whatewer lawyers or Erastian Bishops may say or do, they will have none of it, and so make this disgraceful and scandalous Act as dead as those who had the temerity to put it in the Statute-book.

HONOUR.

— Une enquête du « Scotsman » d'Edimbourg. Ce journal a demandé à ses lecteurs de répondre à cette question: Pourquoi nous n'allons pas à l'église à Cette question doit intéresser toutes les Eglises. Quelques-uns ont répondu qu'ils étaient trop pauvres, et qu'ils n'avaient pas le temps; d'autres, qu'ils n'ont pas été élevés avec ce besoin, et qu'ils s'en passent très bien; d'autres, qu'ils sont trop allés à l'église et qu'ils en ont le dégoût; etc.

Les réponses suivantes méritent d'être citées textuellement (voir Foi et Vie, février 1907):

- a) Nous attendons une théologie éclairée, instruite des faits scientifiques, qui nous enseignera comment vivre pour le mieux. Que les Eglises en prennent note: il y a de l'ouvrage pour elles, si elles peuvent s'adapter à un nouveau milieu intellectuel. Sinon, elles finiront par porter la peine ordinaire des incapables.
- b) « Je ne vais pas à l'église parce que je veux être chrétien. L'orgue sifflant, le prédicateur nazillant manquent d'attraction. »
- c) « Le sermon que j'entendis fut une longue tirade sur l'insuffisance du salaire des pasteurs. Or le pasteur avait un traitement de 12 à 15,000 francs par an. Il se plaignait de n'avoir ni vacances ni dimanches libres. Il avait cependant un suffragant faisant tout le gros travail, un presbytère, un domaine d'église; il allait sur le continent deux fois par an, six semaines chaque fois...»
- d) « Christ n'a pas de plus grand ennemi que le système ecclésiastique actuel. L'Eglise néglige ouvertement de prêcher le message du Christ...»

A méditer.

- * The Benedictines and the Revision of the Vulgate. The Tablet gives a translation of the letter sent on April 30th by Cardinal Rampolla, President of the Pontifical Biblical Commission, to Dom Hildebrand Hemptinne, Abbot-Primate of the Benedictine Order, in which, after recalling the creation of the Commission by the late Pope and its purpose, he proceeds: —
- Among the most useful subjects calling for the attention of the learned is certainly an active and exhaustive study of the variants of the Latin Vulgate. Indeed, the Fathers of the Council of Trent, while recognising the Vulgate as the authentic edition for the public uses of the Church, did not conceal its imperfections, and therefore expressed the wish that it should be with all diligence submitted to a most minute examination, and given a form more definitely conformable to the original texts. This task they intrusted to the solicitude of the Apostolic See, and the Roman Pontiffs, as far as the conditions of their times allowed them, were not slow to extend to the emendation of the Vulgate their wise efforts, although it was not given to them to attain the perfect fulfilment of the not easy undertaking. Until the time is ripe for such an important revision as will render it possible to give a thoroughly amended edition of the Latin Vulgate, it is indispensable that there should be a laborious preliminary study of preparation comprising a more diligent and complete collection of the variants of the Vulgate, which are found in the codices and in the writings of the Fathers, and to this study many learned men have applied themselves diligently and zealously, and among these the illustrious and indefatigable Father Vercellone of the Barnabites justly occupies a worthy position. But as the work is of a very complex kind, it has seemed well that it should be officially entrusted to a religious Order capable of disposing of means proportioned to the difficulty of the undertaking. Their Eminences the Lords Cardinals of the Pontifical Commission for Biblical Studies have, therefore, deemed it an excellent plan, which his Holiness Pope Pius X. has been pleased to approve, that the illustrious and well-deserving Benedictine Order, whose patient and learned labours in every branch of ecclesiastical erudition form a real monument of glories legitimately won in the course of many centuries, should be officially invited to undertake this most important and weighty study. >

For these considerations the Abbot Primate was invited to assume the task in the name of the Order. At the gathering of the Archabbots and Abbots of the Benedictine Confederation recently held at St. Anselm's, the Abbot Primate read the letter. The task was joyfully accepted, and the acceptance was notified to Cardinal

Rampolla by all the Abbots and Archabbots who, with the Abbot Primate, waited on his Eminence. The Rome correspondent of the *Tablet*, after observing that the charge laid upon the Benedictines had been exaggerated in some quarters, remarks that if they have not been officially entrusted with the revision of the text of the Vulgate, they have been formally invited to do all the preliminary work necessary to make that undertaking possible: —

- * The learned Barnabite Vercellone, who died in 1868, has laid a splendid foundation for the task in the single volume he published in 1864, and thanks to his extraordinary industry, the Mother House of the Barnabites in Rome possesses a splendid collection of precious old Bibles besides an immense mass of notes and manuscripts which were almost ready for publication when Vercellone died... Since Vercellone's day a great deal has been done by individual scholars to facilitate the work, and only last year in Stuttgart a valuable critical edition of the New Testament was published by the Protestant, Dr. Nestle. But the task has not ceased to be a colossal one, and we are still a long way off from the 'thoroughly amended edition' of the Latin Vulgate referred to in Cardinal Rampolla's letter. "
- * Comment Monsignor Batisfol joue de la sérule contre M. Bonaiuti. M. Bonaiuti a publié un ouvrage sur le Gnosticisme, qui, bien que muni de l'imprimatur de Rome, semble trop libéral à M. Batisfol. C'est que M. Bonaiuti a lu les travaux de M. Faye sur les mouvements théologiques du II° siècle, travaux que M. Batisfol ne semble pas connaître. Quoi qu'il en soit, l'honorable directeur de l'Institut catholique de Toulouse le prend de très haut envers le directeur de la Rivista storico-critica delle scienze teologiche, et dans son « Bulletin de littérature ecclésiastique » (juin 1907), il lui lance une prétendue réplique, très consuse et très saible, qui se termine par l'avertissement suivant:
- « En somme, soit par ce qu'il ne dit pas, soit par ce qu'il dit, M. Bonaiuti nous semble avoir insuffisamment réagi, lui, contre le gnosticisme de M. Harnack. Une connaissance sûre des origines chrétiennes et de l'histoire ancienne des dogmes ne sera en voie d'être acquise, que quand nous aurons déprotestantisé les disciplines. Nous sommes, Dieu merci, quelques-uns en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en France, à collaborer à cette tâche, au sein même du catholicisme; nous y travaillons lentement, et sans être toujours bien compris, dans notre effort et même dans nos intentions, mais, sans doute, la faute en est à nous. Raison de plus pour avertir les travailleurs pleins d'ardeur et de talent comme M. Bonaiuti, qui débutent, des idées directrices qui sont les nôtres, et sans lesquelles, jose' dire, il n'y aurait pour eux que magni passus extra viam » (p. 175).

Ainsi, voilà M. Bonaiuti bien averti. Comme il n'est qu'un « débutant », il doit naturellement suivre la consigne « des idées directrices » qui sont celles du directeur toulousain et sans lesquelles on va à l'abîme. L'infaillibilité est à Toulouse; M. Bonaiuti, Romain, aurait tort de ne pas le « comprendre ». Ce qu'il faut, ce n'est pas de faire de la science historique objective et impartiale, c'est de déprotestantiser l'histoire des origines chrétiennes et des dogmes. Le mot est écrit en toutes lettres. C'est le confessionnalisme ultramontain qui veut se substituer à la science; et M. Batiffol part de cet apriori comme d'un principe, à savoir: que protestantisme (tout court et sans définition) est synonyme d'erreur. M. Batiffol pose en antagoniste de Harnack, qui, comme on sait, ignore les origines chrétiennes et l'histoire des dogmes. En sorte qu'il suffira à Toulouse de piquer l'étiquette « protestante » sur une étude scientifique pour démontrer, sans autre preuve, qu'elle est erronée! Si c'est là le procédé de M. Batiffol, qui, paraît-il, a des collaborateurs en Allemagne, en Belgique, en Angleterre et en France, on peut lui prédire que ses parvi passus sont déjà extra viam. Il en appelle à l'autorité d'un publiciste russe qui se dit orthodoxe et qui a nom Wilbois; c'est peut-être insuffisant pour démontrer que le catholicisme de M. Batiffol est le seul authentique.

- * En France. Les Associations cultuelles catholiques. Le Fournal officiel du 30 avril a enregistré l'attribution des biens d'anciennes fabriques aux associations cultuelles catholiques de Bethmale-Ayer (Ariège), St-Chamassy (Dordogne) et de la paroisse de St-Georges, à Lyon, dont le curé était depuis longtemps en conflit avec son archevêque. Le décret d'attribution consacre donc la légitimité des associations cultuelles fondées par les fabriques ellesmêmes malgré l'opposition de l'évêque, et semble ainsi interpréter dans le sens des indépendants de Rome le fameux art. 4 de la loi de Séparation.
- Les évêques français et la « philosophie traditionnelle ». Les évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris viennent d'écrire au pape qu'ils veulent fortifier en particulier « l'enseignement de la philosophie traditionnelle de l'Eglise ». C'est bien dommage qu'ils n'aient pas dit en quoi consiste cet enseignement. Est-ce de la philosophie de St. Thomas qu'ils veulent parler? Mais elle n'a pas existé avant le XIII^e siècle, et elle a été constamment combattue par l'école scotiste, par nombre de jésuites et d'autres catholiques. Singulière tradition! Rome n'abuse-t-elle pas, et ses évêques aussi, du mot tradition?
- Une Eglise gnostique. On lit dans la « Semaine religieuse de Genève » (22 juin): Parmi les déclarations d'associations cultuelles qui figurent à l'Officiel du 25 décembre se trouve celle de

l'Eglise gnostique, dont le siège social est fixé à Paris, 5, rue du Pont de Lodi. Ce culte étrange, qui nous offre un singulier mélange de rationalisme, de mysticisme et de ritualisme, fut fondé vers 1890 par un archiviste d'Orléans, M. Jules Doinel, qui, après avoir étudié les gnostiques des premiers siècles de l'Eglise, prétendit, en ressuscitant leur doctrine, reprendre la vraie tradition du Christ, continuée à travers les âges par les Albigeois, les Cathares, les Vaudois et les Templiers. Il prit le nom mystique de Valentin et le titre de patriarche et d'évêque de Monségur, cette localité de l'Ariège ayant, en 1244, servi d'asile aux chefs albigeois. A sa mort, M. Fabre des Essarts, qui avait été d'abord évêque de Bordeaux, devint patriarche des gnostiques, sous le nom de Synésius. Il consacra des prêtres et même des prêtresses, car les femmes de la secte ont accès aux fonctions religieuses. Un autre des évêques de la secte s'appelle Mgr Johannès Bricaud. La religion gnostique a 300 adhérents à Paris: on les reçoit à la suite d'examens philosophiques sérieux. Elle prétend, du reste, posséder des adeptes dans l'Europe entière... L'organe de la secte, intitulé: Le Réveil gnostique, se publie à Lyon.

* En Suisse. Le Synode ancien-catholique d'Olten, du 17 juin. — Cette 23° session du Synode national s'est ouverte, la veille, par une réunion préparatoire, où ont été prises de sages résolutions relatives à la Diaspora. Le lendemain, dès 8 h. 1/2, la vaste église d'Olten était toute remplie par les 92 délégués et les paroissiens que précédaient de longues rangées d'enfants. La messe chantée par M. l'évêque Herzog émut tous les délégués assistants. Nous renonçons à dire la vive impression produite sur tous par les chœurs et soli à l'orgue, autant que par le chant populaire de l'assemblée et surtout par les fraîches voix de 300 enfants bien stylés en musique religieuse. M. le curé Stocker de Möhlin prêcha excellemment sur «le petit troupeau» dont il est parlé dans l'Evangile et qui doit toujours être prêt dans la vie comme dans la mort. Après l'office divin, le Synode proprement dit s'ouvrit à 10 h. 1/2 dans la grande salle de la Caisse d'épargne. Les débats durèrent jusqu'à 2 h. Nous renvoyons au futur procès-verbal du Synode pour ce qui touche aux divers rapports et tractandas. Nous signalerons seulement, relative à la Diaspora, la motion de M. le conseiller synodal Maggion demandant la revision des statuts de l'association, dans le sens d'une plus grande précision des compétences. Cette motion a été votée à l'unanimité. Le rapport de M. l'évêque sur la vie religieuse a été comme toujours très intéressant: il a été accueilli par les applaudissements de tous les délégués.

Le Directeur-Gérant : Prof. Dr E. MICHAUD.